

AVIS RECTIFICATIF DU 25 OCTOBRE 2024

Ports de Lille a mis en ligne le 30 septembre 2024 un Appel à Manifestation d'intérêt relatif à la parcelle n°10 du Port de Santes.

Une erreur matérielle relative au régime financier a été constatée ultérieurement à la mise en ligne.

Dès lors, il est procédé au présent rectificatif :

Le Régime financier est remplacé par celui-ci-dessous :

	Tarification 2024	Evolution tarifaire au 1er janvier de chaque année selon les indices suivants
Redevance annuelle d'occupation	70 308 € HT et HC par an, conformément à la grille tarifaire publique de Ports de Lille. Les candidats sont invités à proposer une redevance complémentaire.	Indice du coût de la construction ICC.
Dépôt de garantie à la signature de la convention	3 mois de redevance	Sans objet
Frais d'entretien de zone	302,76 € HT par an	Indice EV4 « Travaux d'entretien d'espaces verts » (source Moniteur)
Assurance	3,48 € HT / m ² / an sur la base de la superficie du bâtiment (406 m ²).	Indice FFB du coût de la construction (ICC FFB).
Participation aux frais de surveillance dissuasive	0,48 € HT / m ² / an sur la base de la superficie du terrain (5 859 m ²).	Indexation selon les indices des prix de production des services français aux entreprises françaises (BtoB) – CPF 80.10 – Services de sécurité privée Source INSEE : Identifiant 010546040

Frais de convention	237 € HT	Sans objet
---------------------	----------	------------

Compte tenu de ces modifications, la date limite de remise des propositions est reportée.

Au lieu du 31 octobre 2024 – 17h, **la date limite est reportée au 13 novembre 2024 – 17h.**